CONTACT *et horaires*

ACCUEIL :
Du dimanche 16h30 au vendredi 17h00
Fermeture : selon un calendrier annuel

CONTACTS :

> L'unité : 01 30 86 55 87 - uase.esquirol@th-roussel.fr
> Le cadre de l'unité : 01 30 86 55 87
> Le cadre supérieur de santé : 01 30 86 38 27

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-roussel.fr

PLAN *d'accès*

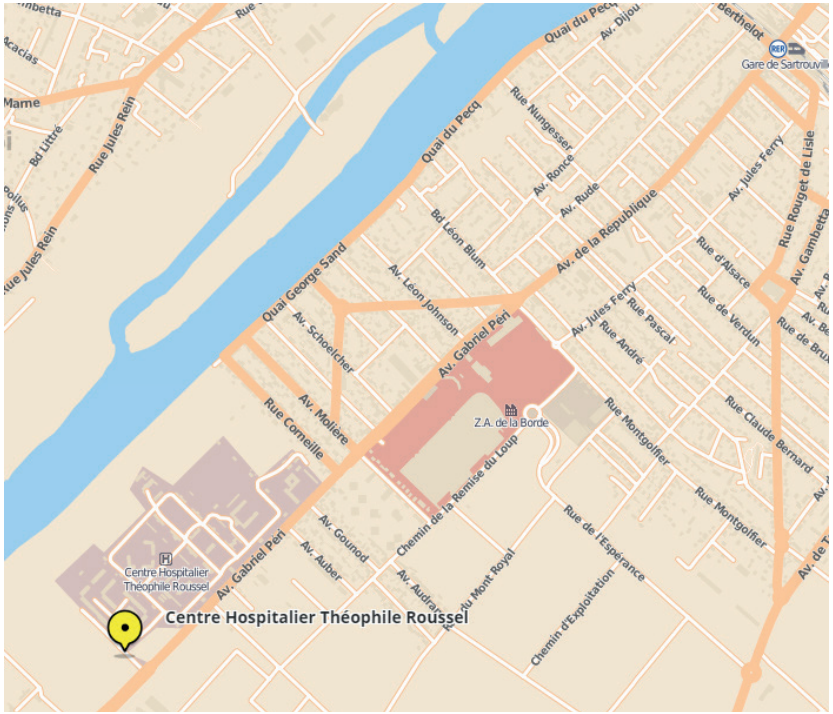

Ligne RER A : gare de Sartrouville (gare routière)
Lignes de bus n° 6417 et 6429 : arrêt « Théophile Roussel » (av. Gabriel Péri)

CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

SECTEURS DU CH THÉOPHILE ROUSSEL

UNITÉ SOINS-ÉTUDES "LA VILLA DES ADOS"

13-17 ANS

au CH Théophile Roussel
1 rue Philippe Mithouard
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 86 55 87 - Mail : uase.esquirol@th-roussel.fr
www.th-roussel.fr

CHTR - Service Communication - Juillet 2026

LE *secteur*

La psychiatrie publique fonctionne dans le cadre de la sectorisation, un découpage géo-démographique organisé pour favoriser l'approche communautaire de la prévention et du traitement en santé mentale.

L'unité Soins-Etudes Esquirol peut accueillir des adolescents de tous les secteurs du centre hospitalier Théophile Roussel.

L'UNITÉ *et l'offre de soins*

L'unité Soins-Études Esquirol *Villa des Ados* est une structure de soins-études de 8 places, pouvant accueillir garçons et filles, à partir de 13 ans et jusqu'à 17 ans, poursuivant ou reprenant une scolarité en milieu ordinaire. Elle fonctionne en hospitalisation de semaine. L'unité d'accueil en soins études (UASE) est une unite ouverte qui accueille des patients stabilisés. Il nous est indispensable d'avoir l'adhésion du patient pour élaborer son projet de soins.
L'unité n'est pas fermée durant les vacances scolaires *(hormis 4 semaines en période estivale et vacances de fin d'année)*, ce qui fiabilise l'intégration dans le dispositif thérapeutique. L'accueil en milieu thérapeutique se situe en amont et en aval des horaires quotidiens de scolarité, les week-ends se déroulent en famille ou dans un lieu tiers, du vendredi soir au dimanche soir, de même que les temps de suspen- sion des soins en période de vacances scolaires.

L'offre de soins repose sur le double versant du soin et des études :

> Le travail psychothérapique institutionnel tourné vers l'extérieur, associant vie de groupe, groupes thérapeutiques et accompagnements infirmiers et éducatifs personnalisés, entretiens individuels et familiaux,
> La poursuite ou la reprise d'une scolarité selon des modalités variables définies avec les équipes pédagogiques,
> La scolarité exclusivement en milieu ordinaire, hors de l'hôpital.

Elle a pour but de différencier la reprise ou la poursuite de la scolarité en milieu ordinaire de celle d'une reprise de vie quotidienne en famille ou en lieu d'accueil. Ce travail est différé, médiatisé et accompagné dans le cadre d'un projet de suite thérapeutique et d'orientation pédagogique.

L'ÉQUIPE *pluridisciplinaire*

L'équipe se compose de médecin, cadre de service, psychologue, assistante de service social, infirmiers, éducateurs spécialisés, aide-soignant, agents de service hospitalier, et en lien avec la coordinatrice de l'Unité d'Enseignement du centre hospitalier.

INFORMATIONS *Complémentaires*

MODALITÉS D'ADMISSION :

> Sur réception d'un dossier médical,
> Les parents, ou représentants, prennent rendez-vous sur l'unité avec le médecin,
> Entretiens préalables à tout moment de l'année,
> Avec l'accord de l'adolescent : proposition d'une période d'observation avec une semaine sur l'unité et 15 jours avec reprise d'une scolarité sur l'établissement scolaire d'origine ou un nouvel établissement.
> Cette période d'évaluation de minimum 3 semaines est finalisée par un rendez-vous médical avec les représentants légaux et l'adolescent.
> Un projet de soin est co-construit avec l'adolescent, ses représentants légaux et l'équipe soignante.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT :

> Travail de liaison et de coordination avec les différents intervenants (CMP de secteur, protection de l'enfance, établissement scolaires, maison des ados…).
Une synthèse est programmée avec les différents partenaires tout au long de la prise en soins.

> Les suivis ambulatoires, socio-éducatifs et médicaux, avec les référents adresseurs, doivent être poursuivis durant l'hospitalisation soins-études,

> La durée de séjour est adaptée en fonction des situations individuelles et familiales,

> Les orientations sont faites en lien avec la scolarité en collaboration avec les services d'aides et de soins partenaires,

SCOLARITÉ :

La scolarité se poursuit dans l'établissement d'origine ou dans un établissement extérieur de l'unité soins-études en temps plein ou en horaires aménagés.
Coordination médico-scolaire avec l'Education Nationale : projet d'accueil individualisé ou projet personnalisé de scolarisation en milieu ordinaire.